

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES**

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Courcelles, tenue au lieu ordinaire des sessions à 19h, lundi le 25 novembre 2019, les élus étant tous présents renoncent à l'avis de 48h tel que stipulé au code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents:

Siège #1 - Gino Giroux  
Siège #2 - André Drouin  
Siège #3 - Diane Rancourt  
Siège #4 - Patrick St-Pierre  
Siège #5 - Martin Boulanger (départ à 20h)  
Siège #6 - Renaud Gosselin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger. Mme Renée Mathieu, dir. gén. & sec-trés. assiste également à cette séance.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

19-184

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par: Diane Rancourt  
Et appuyé par: André Drouin  
Que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**4 - ADOPTION DES COMPTES**

**5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**6 - LECTURE DU COURRIER**

**7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**7.1 - Évaluation du personnel de bureau**

**7.2 - Acquisition d'une génératrice à l'hôtel de ville**

**8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**9 - TRANSPORT**

**9.1 - Embauche de M. Dany Champagne, employé de voirie & enl. de la neige**

**9.2 - Embauche de M. Patrick Roy, employé de voirie & enl. de la neige**

**9.3 - Ajustement de salaire - chef d'équipe voirie & enlèvement de la neige**

**10 - HYGIÈNE DU MILIEU**

**11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE**

**12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT**

**13 - LOISIRS & CULTURE**

**13.1 - Acquisition de la propriété du 105 avenue Sainte-Martine**

**13.2 - Formation du Comité du Patrimoine de Courcelles**

**13.3 - Autorisation de présentation du projet Parc et jeux d'eau**

**13.4 - Demande d'appui pour installation de jeux d'eau sur notre territoire**

**14 - VARIA**

**15 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Aucun

### **4 - ADOPTION DES COMPTES**

Aucun

### **5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Rencontre avec Mme Danielle Tardif, M. Jean-Claude Lachance et M. Guy Toupin à propos de l'Atelier Tardif.

### **6 - LECTURE DU COURRIER**

Aucun

### **7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

19-185

#### **7.1 - Évaluation du personnel de bureau**

Il est proposé par: Gino Giroux  
Et proposé par: Patrick St-Pierre  
QUE la Municipalité mandate une firme afin de compléter une évaluation du personnel du bureau.

ADOPTÉE

19-186

#### **7.2 - Acquisition d'une génératrice à l'hôtel de ville**

ATTENDU QU'il y a lieu d'équiper l'hôtel de ville, lieu désigné comme centre de mesures d'urgence , pour faire face aux pannes électriques lors de sinistres;

ATTENDU QUE nous avons reçu une proposition de Génératrices Beaumont pour l'acquisition d'une génératrice usagée 60 Kw, 120/240 volts, 1 215h d'utilisation 1 phase;

Il est proposé par: Gino Giroux  
Et appuyé par: Patrick St-Pierre  
QUE soit autorisé pour le budget 2020, l'achat de la génératrice proposée par Génératrices Beaumont, une dépense de 17 800\$ incluant taxes devra être prévue à cet effet au budget en cours de préparation.

ADOPTÉE

### **8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **9 - TRANSPORT**

19-187

#### **9.1 - Embauche de M. Dany Champagne, employé de voirie & enl. de la neige**

Il est proposé par: Gino Giroux  
Et appuyé par: André Drouin  
QU'en date du 18 novembre 2019 M. Dany Champagne soit engagé à titre d'opérateur de voirie et enlèvement de la neige. Une période probatoire de 6 mois devra être complétée.

ADOPTÉE

19-188

#### **9.2 - Embauche de M. Patrick Roy, employé de voirie & enlèvement de la neige**

Il est proposé par: Patrick St-Pierre  
Et appuyé par: Renaud Gosselin  
QUE la Municipalité engage M. Patrick Roy comme opérateur de voirie et enlèvement de la neige, son entrée en fonction est prévue le 2 décembre 2019. Cet engagement

est conditionnel à une période d'essai satisfaisante de 6 mois, M. Roy devra avoir obtenu son permis de conduire classe 3 d'ici la fin de la période de probation afin de conserver son emploi chez nous.  
QUE trois semaines de vacances lui soit accordées, la 3e devra être prise entre le 2 octobre et le 30 mai de chaque année.

ADOPTÉE

19-189

### **9.3 - Ajustement de salaire - chef d'équipe voirie & enlèvement de la neige**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un nouvel inspecteur de voirie/directeur des travaux publics;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: André Drouin

QU'une prime horaire soit accordé à M. Maxime Boissonneault suite à la démission de M. Yvan Beaudoin, effectif à compter du 18 novembre 2019.

ADOPTÉE

### **10 - HYGIÈNE DU MILIEU**

### **11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE**

### **12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT**

### **13 - LOISIRS & CULTURE**

19-190

#### **13.1 - Acquisition de la propriété du 105 avenue Sainte-Martine**

ATTENDU QUE le conseil en est venu à une entente avec des représentants de M. Germain Tardif, M. Jean-Claude Lachance ayant été nommé mandataire;

ATTENDU QUE mandat de relevé d'inventaire des objets et meubles attachés à la propriété a été donné par les parties à l'entente;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : André Drouin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le maire et la directrice soient autorisés à procéder, au nom de la Municipalité, à l'acquisition de la propriété, à coût 0, du 105 avenue Saint-Martine, identifiée comme étant le not no 4023264. » La transaction inclut un inventaire patrimonial de meubles et objets de la résidence ainsi que des outils répertoriés à l'Atelier, soit tout ce qui est sur place à la signature du contrat. De plus, des conditions à respecter seront jointes au contrat notarié.

QUE Me Yves Bouffard, notaire soit mandaté pour conclure la transaction.

ADOPTÉE

19-191

#### **13.2 - Formation du Comité du Patrimoine de Courcelles**

ATTENDU QU'il y a lieu de créer un comité pour voir au développement du patrimoine sur notre territoire;

ATTENDU QUE ce comité aura la tâche de voir à mettre en valeur et à préserver des immeubles ou objets appartenant à la Municipalité, le tout sans limitation;

Il est proposé par: Gino Giroux

Et appuyé par: Martin Boulanger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Comité du Patrimoine de Courcelles soit mis en place, il sera formé des personnes suivantes: M. Francis Bélanger, maire ou en son absence, Mme Diane Rancourt, conseillère, M. André St-Pierre de la Société d'histoire et de généalogie du granit (SHGG) ou en son absence M. Stéphane Lamontagne, M. Bertrand Bilodeau, citoyen, Mme Renée Mathieu, dir.gén de la Municipalité, Mme Danielle Tardif et M. Jean-Claude Lachance, représentants de la famille Tardif de l'Atelier qui porte son nom.

ADOPTÉE

19-192

#### **13.3 - Autorisation de présentation du projet d'aménagement d'un parc et jeux d'eau**

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et résolu par: Gino Giroux

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité de Courcelles autorise la présentation du projet d'aménagement d'un parc et jeux d'eau au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Courcelles à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la Municipalité de Courcelles désigne M. Francis Bélanger, maire comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

**ADOPTÉE**

**19-193**

**13.4 - Demande d'appui pour installation de jeux d'eau sur notre territoire**

CONSIDÉRANT QUE des citoyens de la Municipalité ont manifesté le désir de pouvoir se rafraîchir en période de canicule l'été;

CONSIDÉRANT QUE notre municipalité ne possède aucun point d'eau sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE nous désirons augmenter l'offre de service de loisirs pour nos citoyens et ceux des villages avoisinants;

CONSIDÉRANT QUE l'installation de jeux d'eau à proximité de l'école primaire et de l'aréna serait bénéfique pour les élèves de l'école Ste-Martine ainsi que pour les utilisateurs du service d'animation estivale (SAE);

CONSIDÉRANT QUE des sommes sont disponibles pour des projets d'infrastructures municipales dans le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Gino Giroux

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité de Courcelles dépose le projet de jeux d'eau auprès du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur dans le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives.

QUE demande d'appui soit acheminée à la MRC du Granit ainsi qu'au Conseil d'Établissement des écoles de notre secteur.

**ADOPTÉE**

**14 - VARIA**

**19-194**

**15 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par: Renaud Gosselin

Et appuyé par: Diane Rancourt

Que la présente séance soit levée. Fermeture à 21h30

**ADOPTÉE**

Je, soussigné, Francis Bélanger, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Francis Bélanger, maire

---

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Renée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

---

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.